

Note pour toute inscription à l'école publique (maternelle ou élémentaire)

L'école publique est gratuite et l'instruction est obligatoire à partir de 3 ans.

Tous les enfants résidant sur notre commune peuvent être accueillis à l'école publique Lucie Aubrac, à partir de la classe de petite section ou à l'âge de 3 ans révolus en pré petite section.

Lors de la première inscription de votre enfant à l'école, ou si vous venez d'emménager sur la commune, il est nécessaire de procéder aux démarches d'inscription ci-dessous :

Inscription administrative et scolaire

Il convient de **remplir le dossier d'inscription** joint à la présente note et de fournir les différentes pièces administratives demandées **et de le retourner, dûment rempli, à la Mairie**. Il vous sera ensuite délivré un certificat d'inscription que vous pourrez présenter à la directrice de l'école publique.

Si votre enfant est déjà scolarisé en grande section de maternelle au sein de l'école publique Lucie Aubrac, l'inscription n'a pas à être renouvelée pour le passage en élémentaire.

Liste des pièces à fournir pour toute inscription

Dans tous les cas, fournir :

- la photocopie intégrale de votre livret de famille ou l'extrait de l'acte de naissance de l'enfant
- un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires (carnet de vaccination par exemple)

Vous êtes locataires ou propriétaires :

Fournir au choix, une photocopie de :

- Facture d'électricité / gaz / eau
- Facture de téléphone fixe (pas de portable)
- Quittance de loyer (sauf propriétaire)



Ces justificatifs devront être datés de moins de 3 mois

Vous êtes hébergés :

- Remplir une attestation d'hébergement sur l'honneur, et la rendre signée par l'hébergeant et vous-même.
- Fournir la photocopie d'un justificatif de domicile de l'hébergeant **datant de moins de 3 mois, ainsi qu'une photocopie de sa carte d'identité.**

Parents divorcés ou séparés avec jugement :

En plus des documents demandés ci-dessus :

- Fournir la photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant.
- **En cas d'exercice conjoint de l'autorité parentale ou « garde alternée »,** remplir l'attestation de résidence sur l'honneur. L'un des parents doit **obligatoirement** indiquer son domicile.

Parents séparés, sans ou en attente de jugement :

En plus de documents demandés ci-dessus :

- Remplir une attestation de résidence sur l'honneur.

Fiche d'inscription

École publique Lucie Aubrac

Académie de Nantes

Demande d'inscription

Pour l'année scolaire : _____

en Maternelle

☐ PPS

☐ PS

☐ MS

☐ GS

en Primaire

☐ CP

☐ CE1

☐ CE2

☐ CM1

☐ CM2

État civil

Élève

Nom _____ Prénoms _____

Date de naissance ____/____/____ Sexe ☐ Féminin ☐ Masculin

Lieu de naissance (commune et département) _____

Adresse _____

Code postal [][][][][][] Commune _____

Dernière école fréquentée _____ Commune _____

Responsable légal 1

Autorité parentale ☐ Oui ☐ Non

Nom _____ Prénom _____

Qualité (père, mère...) _____ Courriel _____

Adresse _____

Code postal [][][][][][] Commune _____

Tél. domicile _____ Tél portable _____ Tél. professionnel _____

Responsable légal 2

Autorité parentale ☐ Oui ☐ Non

Nom _____ Prénom _____

Qualité (père, mère...) _____ Courriel _____

Adresse (si différente) _____

Code postal [][][][][][] Commune _____

Tél. domicile _____ Tél portable _____ Tél. professionnel _____

Autre responsable légal (personne physique ou morale)

Autorité parentale ☐ Oui ☐ Non

Nom _____ Prénom _____

Qualité _____ Courriel _____

Adresse (si différente de l'élève) _____

Code postal [][][][][][] Commune _____

Tél. domicile _____ Tél portable _____ Tél. professionnel _____